

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	63 (1983)
Heft:	2
Artikel:	Enquête annuelle sur la présence suisse en France et les échanges franco-suisses dans le domaine des services
Autor:	Chambre de commerce suisse en France
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-886546

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enquête annuelle sur la présence suisse en France et les échanges franco-suisses dans le domaine des services

Si la présence économique de la Suisse en France est assez importante dans le domaine industriel – la Suisse est bien, en France, le 4^e investisseur industriel étranger –, elle ne l'est pas moins dans le domaine des services. Qu'il suffise de rappeler ici le nombre élevé des Compagnies suisses d'assurances qui opèrent, le plus souvent avec succès, sur le marché français.

Mais, contrairement au domaine industriel, qui peut être analysé assez aisément par branches d'activités (industrie agro-alimentaire, industrie chimique, industrie mécanique, etc.)¹, le secteur tertiaire, mis à part justement le domaine des assurances, est composé d'activités extrêmement diverses, difficiles à appréhender de manière globale. Ces activités vont du transport à l'ingénierie, du conseil en informatique à la restauration collective, du commerce international à la vente de voyages, pour n'en citer que quelques unes.

Nous nous limiterons cette année à étudier ici, après un survol des échanges franco-suisses dans le domaine des marchandises et des services, l'évolution des affaires en 1982 pour les entreprises de transport et pour les compagnies suisses d'assurances installées en France.

D'une manière générale, il convient de constater que les effets du ralentissement économique intervenu en France et en Suisse sont loin d'être uniformes. Parfois, ils semblent en contradiction avec la logique des mécanismes économiques. Ainsi, par exemple, la stagnation des revenus en France, combinée à une amélioration de la protection sociale, n'a pas eu pour effet de diminuer le volume d'affaires du secteur de l'assurance-vie : c'est au contraire à une augmentation marquée des capitaux assurés que l'on a pu assister. Un autre exemple nous est fourni par l'évolution des échanges commerciaux entre les deux pays, dont les résultats penchent nettement en défaveur du pays qui, du point de vue du cours de change, aurait dû prendre l'avantage.

Les échanges bilatéraux

Les échanges franco-suisses, dans le domaine des marchandises comme dans celui des services, ont été fortement marqués entre le printemps 1982 et le printemps 1983 par la **dépréciation du franc français par rapport au franc suisse**. Alors qu'à fin mai 1982 le franc suisse valait 3,06 FF à Paris, son cours avoisinait 3,60 FF une année plus tard. Cette dévaluation de plus de 17 % dépasse de beaucoup la différence entre la hausse du coût de la vie observée respectivement en France et en Suisse et qui est inférieure à 5 %.

L'évolution du taux de change, plutôt favorable aux exportations fran-

çaises vers la Suisse, n'a semble-t-il pas été exploitée par l'industrie française, puisque ses exportations vers la Suisse ont connu l'année dernière un développement moins positif que les exportations suisses vers la France. En effet, d'après les statistiques suisses, les importations de produits français en Suisse se sont élevées à 6,6 milliards de francs suisses en 1982, en diminution de 10,4 % par rapport à 1981, alors que les exportations de produits suisses vers la France ont atteint 4,7 milliards de francs suisses, soit une diminution de 0,5 % par rapport à l'année précédente.

Le traditionnel excédent commercial en faveur de la France, qui avait déjà passé de 2,9 à 2,7 milliards de francs suisses de 1980 à 1981, s'est encore replié en 1982, pour atteindre 1,9 milliard FS. Cette tendance s'est maintenue au début de 1983 puisque l'ex-

cédent en faveur de la France pour les quatre premiers mois de l'année, qui s'élevait à 816,6 mio FS en 1982, ne se monte plus qu'à 754,6 mio FS en 1983.

L'ampleur de la variation du solde de la balance commerciale franco-suisse est différente suivant l'origine des statistiques auxquelles on se réfère. La tendance est cependant fondamentalement la même : **l'excédent commercial en faveur de la France s'amenuise**, qu'il soit exprimé en francs suisses ou en francs français.

Dans le domaine des services, nous nous contenterons de rappeler, à défaut de statistiques récentes et détaillées, que la **balance touristique est toujours largement excédentaire en faveur de la France et alors que les transactions courantes liées au transport des marchandises et aux assu-**

(1) Voir à ce sujet notre étude du mois de décembre 1982, publiée dans le N° 4/1982 de la « Revue économique franco-suisse ».



FIDUREVISION SA/AG

CH 1700 FRIBOURG - Place de la Gare 8 - Tél. 037/22 40 73

REPRÉSENTE VOS INTÉRÊTS EN SUISSE

- fiscalité et comptabilité
- domiciliation et administration de société
- révision et expertise
- placements mobilier et immobilier

André BERGER

Licencié es sciences économiques
Expert-comptable diplômé



MEMBRE DE LA CHAMBRE SUISSE DES SOCIÉTÉS
FIDUCIAIRES ET DES EXPERTS-COMPTABLES



Helvetia Incendie Saint Gall

Direction pour la France
8 bis, rue de Châteaudun
75009 Paris

Incendie

— VOL — DÉGATS DES EAUX — BRIS DE

GLACES — BRIS DE MACHINES

Transports

MARITIMES, TERRESTRES, FLUVIAUX,
AÉRIENS

*Un organisme immobilier conçu et structuré pour
VENDRE — ACHETER — GÉRER — LOUER
tous biens immobiliers*

NEVEU & Cie

75016 PARIS

103, bd de Montmorency
16 (1) 743-96-96

Président-Directeur Général : Xavier BRUN.



HELVETIA VIE

Société Suisse d'Assurances — Genève
Capital social F. S. 12.000.000 (100 % versés)

● Assurances Grandes Branches

● Assurances Collectives

DIRECTION POUR LA FRANCE

153, rue du Faubourg Saint-Honoré
75383 PARIS — CEDEX 08
Tél. 563.00.01

Entreprise régie par le code des Assurances
R. C. Paris B 307 254 961

HELVETIA ACCIDENTS

Société Suisse d'Assurances — Zurich
Capital social F. S. 15.000.000 (100 % versés)

- Assurances Automobiles
- Responsabilité Civile Générale
- Individuelle Accidents
- Indemnités Journalières
maladie & accidents
- Sports d'hiver - Caravanes

DIRECTION POUR LA FRANCE

153, rue du Faubourg Saint-Honoré
75383 PARIS — CEDEX 08
Tél. 563.00.01

Entreprise régie par le code des Assurances
R. C. Paris B 775 752 983

rances sont restées excédentaires en faveur de la Suisse, tout comme les transferts liés au revenu des capitaux (intérêts, dividendes, etc.) et des échanges de technologie (brevets et redevances).

Relevons que les récentes négociations en vue de réviser la Convention franco-suisse en vue d'éviter les doubles impositions n'ont pas abouti à l'élimination, souhaitée par l'Administration fédérale des contributions et notre Chambre de Commerce, de la retenue à la source de 5 % sur le montant brut des redevances (article 13 alinéa 2 de la Convention).

Les transports

Les statistiques annuelles du commerce extérieur de la Suisse, publiées par la Direction Générale des Douanes, comportent toujours les résultats des échanges avec chaque pays selon le type d'acheminement des marchandises. Elles prennent ainsi en compte, pour chaque pays, les tonnes exportées et importées, par le rail, par la route, par l'eau, par l'air et par oléoduc.

Les résultats par type de transport sont les suivants pour les échanges franco-suisses en 1981 et en 1982 :

Si l'on se réfère au mode de transport, on peut constater que, dans le sens France-Suisse, qui enregistre le plus gros volume de marchandises, le rail a été la principale victime de la stagnation du commerce bilatéral. Il a vu sa part diminuer de 26,2 % à 22,7 %, alors qu'il représentait encore 31,2 % des transports en volume en 1979. La route, elle, semble avoir consolidé sa position, dans ce sens en tout cas. Dans le sens Suisse-France, où les tonnages sont toujours beaucoup moins importants (généralement environ 6 à 7 % par rapport au volume dans le sens France-Suisse), c'est le transport par les voies d'eau qui a connu la plus grosse variation entre 1981 et 1982 (- 38,0 %). Le rail a regagné un peu de terrain sur la route.

Comme pour les statistiques des échanges franco-suisses en valeur, il ne faut pas attacher trop d'importance à ces chiffres dans la mesure où les résultats publiés en France sont, là aussi, sensiblement différents des résultats publiés par les Douanes suisses (comme si un produit pouvait changer de poids en passant la frontière).

En effet, selon les données d'origine française, le total général des exportations françaises vers la Suisse aurait passé de 6,37 millions de tonnes en

bilatéral total. Si l'on se penche ensuite sur les exportations suisses vers la France, on constate que l'administration douanière française les chiffre à 1,36 million de tonnes pour 1981 et à 1,19 million de tonnes pour 1982. Ici, l'écart entre les deux sources statistiques est encore beaucoup plus important, puisque le poids global des produits en provenance de Suisse est multiplié par 2,8 et 2,5 respectivement.

Il serait évidemment souhaitable, dans l'intérêt des deux pays, que les services responsables de la statistique douanière s'accordent sur la définition des tonnages à prendre en compte dans les relations bilatérales.

Les sociétés de transport suisses et françaises et les transitaires opérant entre les deux pays ne pourraient que s'en féliciter.

Les unes et les autres ont ressenti très diversement le climat conjoncturel maussade qui affecte les échanges franco-suisses depuis quelques mois.

Les transports routiers ont été aux prises l'année dernière avec certaines difficultés liées au développement des réglementations intérieures relatives à la profession. Les transitaires ont vu leur rôle accru, par la nécessité d'intervenir de plus en plus souvent pour régler les problèmes inhérents au retour à un certain protectionnisme.

Pour les transports aériens, entre la France et la Suisse, l'année 1982 a été marquée par une nette dégradation des affaires. La Compagnie nationale Swissair a enregistré une diminution du trafic bilatéral de l'ordre de 4 % par rapport à l'année précédente, légèrement plus forte que le tassement qui a affecté les résultats d'ensemble de l'entreprise. Cela tient semble-t-il à la situation économique internationale évidemment, mais aussi à un certain ralentissement des flux touristiques (qui s'accentue depuis l'introduction en France de nouvelles limitations financières pour les voyages à l'étranger) et à la concurrence du rail, devenue très importante depuis l'exploitation du TGV sur la ligne Paris-Genève, et finalement au déplacement de la base d'envol d'Orly à Roissy pour les liaisons avec Paris. L'ouverture d'une ligne Paris-Chambéry (Air Inter, DC 9) au printemps 1983, attirant une partie de la clientèle traditionnelle de la ligne Paris-Genève, ne serait pas non plus étrangère à cette évolution négative des résultats les plus récents.

Swissair a adapté ses services à la demande de la clientèle en augmentant la capacité des avions entre Paris et Zurich, puis entre Paris et Genève par l'introduction de l'Airbus. Parallèle-

Importations de produits français en Suisse

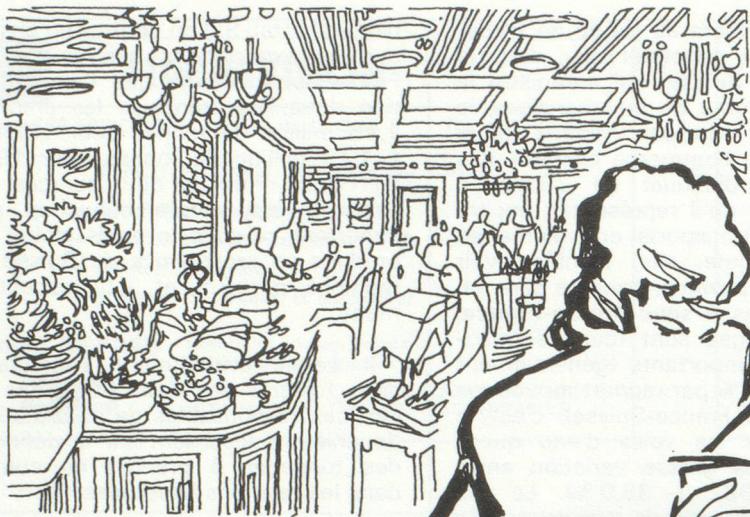
	1981 (tonnes)	1982 (tonnes)	Variation
Rail	1 962 144	1 584 340	- 19,3 %
Route	3 822 565	3 875 327	+ 1,4 %
Eau	1 166 465	1 143 304	- 1,9 %
Air	1 886	2 073	+ 9,9 %
Oléoduc	534 810	360 104	- 32,7 %
Total	7 487 870	6 965 148	- 7,0 %

Exportations de produits suisses vers la France

	1981 (tonnes)	1982 (tonnes)	Variation
Rail	95 466	99 834	+ 4,6 %
Route	371 891	365 657	- 1,7 %
Eau	11 467	7 113	- 38,0 %
Air	733	674	- 8,0 %
Total	479 557	473 278	- 1,3 %

Ces résultats, fonction du poids des marchandises, font apparaître une diminution globale du volume des échanges entre la Suisse et la France en 1982 et confirment ainsi la réduction de ces échanges en valeur.

1981 à 5,99 millions de tonnes en 1982. Pour chacune de ces deux années, l'écart entre le tonnage mesuré par la Suisse et celui calculé par la France est de l'ordre d'un million de tonnes, soit près d'un sixième du trafic



A deux pas de la Madeleine.
Un moment de détente dans une
ambiance raffinée.
Des spécialités délicieuses, un service
impeccable.

C'est tout le savoir-vivre MÖVENPICK.

MÖVENPICK®

12, bd de la Madeleine 75009 Paris - Tél. : 742.47.93

COMPAGNIE EUROPÉENNE DE PUBLICITÉ



Un groupe présent dans le monde entier
La première société étrangère en France

winterthur
assurances

**le partenaire de
votre vie quotidienne**

Direction pour la France - Tour Winterthur
Cedex n° 18 - 92085 Paris La Défense - Tél. : 776.70.00

"Winterthur" société suisse d'assurances - entreprise régie par le code des assurances

FRANHÉL - Paris

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

au capital de 15 millions de francs suisses (entièvement versé)
FONDÉE EN 1869

à NEUCHATEL (Suisse) - 2, rue de Monruz
**ASSURE TOUS LES TRANSPORTS
ET LE BRIS DE MACHINES**
Directions en France

PARIS : 17, rue La Boétie - Tél. 266.11.30 - B.P. 54-08
LYON : 8, rue Président-Carnot - Tél. (7) 837-50-80
BORDEAUX : 18, cours Xavier-Arnozan - Tél. (56) 52-26-72
CORRESPONDANTS ET AGENTS PAYEURS DANS LE MONDE ENTIER

LAVANCHY
PARIS

VOTRE ARTISAN
DU DÉMÉNAGEMENT
VOTRE ARCHITECTE
DU TRANSPORT

Déménagements Internationaux
Déménagements navette PARIS - SUISSE
Transports meubles neufs / antiquités PARIS - SUISSE

PARIS	BERNE	FРИBOURG	GENÈVE	LAUSANNE
Tél. 337.41.82	36.12.61	26.51.51	98.77.33	24.32.32
		MILAN	ZURICH	
		349.43.65	461.13.79	

ment, ces lignes ont été délestées de quelques vols hebdomadaires dont la capacité a été partiellement reportée sur la nouvelle ligne Genève-Toulouse, en service depuis fin mars 1983. Le trafic du fret aérien entre la France et la Suisse – légèrement en repli de 1981 à 1982 – est désormais pris en charge entièrement par les avions-passagers : grâce à la plus grande capacité de fret de l'Airbus, les deux vols hebdomadaires tout-cargo entre la Suisse et Paris ont pu être supprimés.

Les assurances

Les assureurs suisses de l'ancienne génération racontent parfois qu'au lendemain de la guerre leur profession appréhendait l'introduction en Suisse de l'Assurance-vieillesse et survivants obligatoire (AVS), craignant que cette nouvelle institution, d'ordre public, leur fasse une concurrence importante. Ils avouent aussi qu'ils se sont trompés. En effet, mieux que l'absence de sécurité sociale dans ce domaine, c'est le bas niveau des prestations servies par la nouvelle institution qui révéla au grand public la nécessité de renforcer cette sécurité précaire par une assurance privée. C'est ainsi que l'introduction de la fameuse AVS eut finalement pour effet d'activer le marché de l'**assurance-vie** mieux que toute campagne publicitaire aurait pu le faire.

Un phénomène analogue est-il en train de se produire en France ? Certains indices vont dans ce sens depuis que l'on connaît les projets gouvernementaux en matière de retraite et la précarité des moyens disponibles pour financer les rentes. En 1970, 4 personnes actives finançaient la rente

d'un retraité ; en 1983, 3 cotisants avaient à charge un retraité ; en 1995, ils ne seront plus que deux à payer pour un retraité. Ces données créent une incertitude latente qui explique au moins en partie le véritable engouement pour l'assurance-vie que nous signalent certaines compagnies suisses opérant en France.

L'une d'elles a vu ses émissions de primes augmenter de 30 % en 1982 et constate que la croissance se poursuit au même rythme au début de 1983. Alors que l'expansion des affaires de groupe (entreprises) est de l'ordre de 20 % et semble plafonner en raison de la situation difficile dans laquelle se trouvent beaucoup de sociétés françaises, les contrats individuels – à la traîne derrière les contrats de groupe il y a quelques années encore – sont en très forte hausse, notamment par ce qui touche les ajustements sur contrats anciens ainsi que la conclusion de contrats nouveaux. Il est vrai que toutes les sociétés d'assurances ne connaissent pas une croissance aussi marquée de leur branche « vie », mais, dans l'ensemble, la tendance générale dans ce secteur est plutôt favorable et traduit une propension certaine du public à privilégier plus ou moins cette forme d'épargne contractuelle.

Dans la branche « accidents et dommages », les affaires sont nettement plus calmes et les compagnies se font une concurrence d'autant plus grande. Les sociétés vivent davantage des taux financiers élevés que du produit de leurs propres affaires. C'est une situation fondamentalement malsaine à laquelle, pour les compagnies suisses, s'ajoute l'effet d'un taux de change qui

anéantit pratiquement les résultats des efforts d'une année quand ils sont comptabilisés dans les livres du siège.

En résumé, les entreprises suisses implantées en France ont souffert, mais à des degrés divers, de la dépréciation du franc français par rapport au franc suisse. Elles s'attendent d'ailleurs à une aggravation de ce problème au cours des mois à venir. Les activités liées au tourisme sont fortement touchées par les mesures rendant plus strict le contrôle des changes en France. Dans les autres secteurs, on se plaint de chicanes larvées destinées à freiner les transferts de fonds vers la Suisse. C'est le cas des assurances, par exemple, dont les demandes de transferts d'excédents déclenchent presque automatiquement des contrôles de la part des autorités de tutelle. Ces dernières tentent généralement d'établir une insuffisance d'actifs pour s'opposer à l'exécution des transferts demandés. D'autres mesures du même effet semblent en préparation dans le domaine des redevances au titre des technologies importées : une instruction administrative tendant à renforcer la surveillance et le contrôle de telles opérations ainsi qu'à étendre le « dialogue dissuasif » (le but est alors de convaincre l'importateur de se servir de technologie française), serait en voie d'élaboration au Ministère de la Recherche et de l'Industrie.

Il faudra montrer beaucoup de compréhension réciproque pour limiter, ces prochains mois, les effets néfastes de la crise dans les échanges franco-suisses et apaiser les craintes, souvent justifiées, des entreprises suisses implantées en France.

BUREAU GENEVOIS D'ADRESSES ET DE PUBLICITÉ



Rue de Veyrot 3
Case postale 369
1217 Meyrin 1
Tél. (022) 82 55 66
Télex 27 477

PUBLICITÉ DIRECTE NON ADRESSÉE

- Distribution d'imprimés et d'échantillons à tous les ménages et villas de Suisse

PUBLICITÉ DIRECTE ADRESSÉE

- Adresses privées et professionnelles
- Nombreux critères de sélection
- Création, gestion et exploitation de fichiers par ordinateur, télétravail, gestion d'abonnement, statistiques
- Adressage par ordinateur et imprimante à jet d'encre
- Adresses dactylographiées et manuscrites
- Tous travaux de conditionnement en machines ou manuels, expéditions d'imprimés, échantillons, livres, colis